

	Gestion des déchets d'activité de soins (DAS)	Référence :
		Date : 01/10/2022
		Page 1 sur 2
		VETERINAIRES

Les exploitations agricoles génèrent différents types de déchets d'activité de soins :

- **déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI)** : il s'agit des piquants (aiguilles), coupants (lames, scalpels) et des déchets (gants de fouille, pansements) ayant été en contact avec un animal contagieux (cas exceptionnel) ;

- **déchets d'activités de soins à risque chimique et toxique** : en élevage, il s'agit des Médicaments Non Utilisés (MNU), périmés, entamés...

La réglementation précise que "tout producteur est responsable de ses déchets, il est tenu d'en assurer l'élimination". Les démarches de qualité et la conditionnalité de la PAC imposent aux éleveurs de disposer de solutions pratiques et réglementaires pour éliminer les déchets.

Au-delà de l'aspect réglementaire, les enjeux d'une démarche de collecte sont multiples et trouvent des justifications d'ordre sanitaire et écologique : protection de la santé publique par la maîtrise des risques de transmission de maladies à l'homme et la réduction des risques de contamination entre animaux, respect de l'environnement, valorisation de l'image de marque du producteur. Il est donc nécessaire d'utiliser une filière organisée pour traiter ces déchets.

Organisation de la collecte

Il n'existe pas à l'heure actuelle de dispositif collectif de collecte sur la Creuse, laissant parfois les éleveurs sans solution pratique. Certains cabinets vétérinaires ont mis en place la distribution de kit. Après sondage, cela représente moins de 5% des éleveurs. A l'instar de ce qui est fait dans les départements limitrophes, GDS Creuse se propose de mettre en place une solution collective, validée par l'Agence Régionale de Santé et en concertation avec les vétérinaires.

Le potentiel des éleveurs creusois est d'environ 3.000 élevages dont 2.300 bovins.

Le système de collecte est assuré par une structure privée : la société GESTION DECHET PRO située dans le Puy de Dôme (63). Elle est spécialisée dans le recyclage et l'élimination de déchets médicaux.

La prestation de l'entreprise de collecte comprend la fourniture des containers vides, la collecte des containers pleins, la destruction des déchets par incinération et l'édition des documents réglementaires pour la traçabilité (factures, bordereaux de suivis des déchets remis au camion et bordereaux d'élimination).

GDS Creuse informe les éleveurs des dates et lieux de collecte proposés par GESTION DECHET PRO : 2 périodes de ramassage par an en avril et novembre.

Schéma en Creuse :

- La société Gestion Déchet Pro propose 3 tournées de collecte avec 4 à 5 points de ramassage.
- Nous avons ciblé 12 points de collecte proches des axes de circulation, en essayant de couvrir l'ensemble du territoire et en fonction de la présence des élevages.

	Gestion des déchets d'activité de soins (DAS)	Référence :
		Date : 01/10/2022
		Page 2 sur 2
		VETERINAIRES

Lundi 28 novembre 2022		
AUZANCES	Place du marché	9H
GOUZON	Place du champ de foire	10H15
BOUSSAC	Esplanade du hall de l'agriculture - Avenue d'Auvergne	11H30
Mardi 29 novembre 2022		
BOURGANEUF	Parking en face Gamm Vert, Avenue de la Gare	9H
BENEVENT L'ABBAYE	Parking salle polyvalente	10H15
LA SOUTERRAINE	Esplanade Yves Furet - Avenue de la liberté	11H30
DUN LE PALESTEL	Place du champ de foire	14H
Mercredi 30 novembre 2022		
CROCQ	Parking à côté du Stade, Route de Magnat	9H
AUBUSSON	Place du champ de foire	10H15
AHUN	Parking « Les Pradeaux » en face du collège	11H30
GUERET	Parking GDS Creuse	13H45
BONNAT	Place du champ de foire	15H

Campagne de mise en place

Envoi d'une plaquette d'information à l'ensemble des éleveurs creusois avec un bon de commande pour recenser les besoins.

- Envoi par courrier
- Mail et lettre d'information
- SMS
- Site internet
- Cabinet vétérinaire

Diffusion du planning des lieux et heures de passage du camion GESTION DECHET PRO auprès des éleveurs et des cabinets vétérinaires. Proposition d'un kit unique classique (fût de 50 litres + boîte à aiguilles). Un stock de fûts vides sera à disposition à GDS Creuse pour les besoins entre 2 collectes.

Facturation

Le règlement se fera à l'ordre de l'organisme de collecte au moment de la récupération du nouveau fût. **Le tarif sera de 39 € TTC.** Pour l'incitation à la mise en place pour ses adhérents, GDS Creuse prend en charge 50% du 1^{er} fût.

Suivi

Diffusion du planning des collectes (lieux et heures de passage du camion GESTION DECHET PRO) auprès des éleveurs.

Envoi de sms pour récupération des fûts à tous les éleveurs ayant un collecteur.

Collecte des fûts fermés et propres au camion qui stationnera environ 30 minutes à minima sur le lieu de collecte. Remise d'une attestation de prise en charge. Le personnel de GESTION DECHET PRO fournit en retour 1 kit vide que l'éleveur règle.